

Sommaire exécutif

EXPÉDITEUR : Ali Pacha, chef de cabinet
 DATE : 2 juillet 2019
 OBJET : Nomination d'un représentant au comité consultatif Fonds Accès Justice

1* ¹	Description sommaire des enjeux, des objectifs poursuivis et des motifs pertinents à la discussion ou à la prise de décision
	<p>Selon l'article 32.0.6 de la <i>Loi sur le ministère de la Justice</i>, la ministre de la Justice constitue un comité consultatif pour la conseiller sur le choix des projets qui sont financés par le Fonds Accès Justice, ainsi que sur les priorités et les orientations à retenir dans l'attribution de l'aide financière.</p> <p>Le représentant du Barreau au sein du comité, le juge à la retraite Jules Allard, a démissionné en mai 2019. Le Barreau doit donc désigner un nouveau représentant.</p> <p>Le mandat du représentant est de deux ans et est renouvelable. Il est proposé de nommer Me Normand Boucher, ancien administrateur du Barreau du Québec, en raison de sa disponibilité et de sa connaissance des acteurs impliqués en matière d'accès à la Justice ainsi que les enjeux.</p>
2	Recommandation ou résolution proposée
	<p>Procéder à la nomination de Me Normand Boucher à titre de représentant du Barreau du Québec au sein du comité consultatif du Fonds Accès Justice du ministère de la Justice du Québec.</p>
3	Autres éléments pertinents, le cas échéant
	<p>3.1 Impacts financiers : N/A</p>
	<p>3.2 Consultations effectuées : Le comité de nomination</p>
	<p>3.3 Documents joints :</p>

¹ Cette section tient en compte les Impacts prévisibles sur les groupes désignés en leur qualité de membres du Barreau ou de membres du public.

